

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE
CHATEAU-D'OEX – PAYS-D'ENHAUT**

PROCES-VERBAL n° 43 du 24 AVRIL 2024

Présences : **Autorités communales** : Mmes Annie Blum et Dorothée Ramel, M. Pascal Berruex.
Parents d'élèves : Mme Isabel Illanes et MM. Sébastien Martin et Jean-Claude Racine.
Milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement : Mme Catherine Mott.
Professionnels actifs au sein de l'établissement : Mmes Véronique Bourret, Nicole Rosat et Darcy Mottier.

Excusés : Mme Christine Casucci et M. Raymond Vuadens, représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement.

Invitée : Léane Combremont, présidente du Conseil des délégués

Absent : Nicolas Fivat, vice-président du Conseil des délégués

1. Accueil

Mme Ramel, présidente, ouvre le Conseil en souhaitant la bienvenue à chacun. L'ordre du jour proposé est adopté.

2. Procès-verbal de la séance du 7 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 7 février 2024 est adopté par tous les conseillers présents avec remerciements à son auteure. Une fois approuvé, le procès-verbal devient public et est déposé sur le site de l'établissement, à disposition de chacun.

3. GT « Chemin de l'école » - avancement des projets

La parole est passée à Mme Bourret, qui rappelle que l'idée du GT, discutée à plusieurs reprises lors des derniers conseils, était que ce soient les enfants qui incitent leurs parents à les déposer plus loin, par le biais de chemins de l'école ludiques qui donneraient envie aux enfants de venir à pied à l'école. Le GT a discuté régulièrement des chemins en place et de leurs variantes possibles. Le regard de gendarme garant de la sécurité de M. Berruex a été fort apprécié pour cet exercice. Finalement, le GT a décidé d'inciter plutôt par le jeu. Pour ce faire, Mme Bourret remet aux conseillers présents des brochures et autocollants, ainsi que des grandes affiches, éditées par le Touring Club Suisse (TCS).

L'avis des conseillers au sujet de ces documents est demandé. Plusieurs questions sont abordées, notamment comment diffuser ces documents afin que les parents y soient attentifs et en parlent ? Les conseillers seraient favorables à ce qu'une délégation du Conseil puisse passer dans les soirées parents en début d'année scolaire, durant quelques minutes. Plusieurs suggestions émergent de la discussion, notamment :

- Travailler en réunion par cycles et/ou par lieux (les problématiques n'étant pas toujours identiques selon les bâtiments).
- Faire circuler les parents à travers des ateliers où ils pourraient regarder les documents ou répondre à de petits questionnaires.
- Travailler avec la campagne de rentrée du TCS, ainsi les informations transmises via l'école et les parents correspondraient avec la sensibilisation mise en avant par le TCS au moment de la rentrée scolaire.
- Demander à pouvoir obtenir des personnages grandeur nature qui pourraient indiquer les passages et les chemins à utiliser ou faire réaliser ces personnages par les classes dans le cadre des cours d'AVI.
- Ajouter des marques au sol.

La question du danger de la barrière à l'entrée de la cour de Château-d'Oex est évoquée. En effet, celle-ci redescend très brutalement, il est rappelé à chacun que les élèves ne doivent pas passer dessous, mais à côté, sur le petit sentier pavé qui longe le bâtiment communal.

Le GT de travail est chaleureusement félicité et remercié pour l'apport de ces documents et idées qui rendent les projets concrets. Il va être maintenant possible de travailler avec les solutions apportées.

4. GT « Aménagements des cours d'école » - avancement des projets

Mme Illanes distribue aux conseillers des copies des nouveaux projets. Le GT a gardé l'idée de mettre en place des vergers et des petites maisons de bois qui pourraient être réalisées par les classes devant le Pavillon primaire. L'exemple du site de l'Alpenruhe à Saanen est cité comme référence. Le GT a également conservé l'idée d'avoir des bancs devant la bibliothèque, des espaces pour pouvoir se coucher et des jeux au sol dans l'espace fermé. Mme Mott explique aux conseillers qu'elle a pris contact avec la Fondation Radix (de Roger Federer, selon les discussions lors des derniers conseils), via le programme « Cour Verte » (www.courverte.ch), qui encourage les écoles à réaménager leurs cours. Les projets doivent se faire avec l'accord et la collaboration des communes. Il ne s'agit pas de proposer un projet aux communes, mais de travailler avec eux à un réaménagement. Le site en lien est très explicite et montre des photos, des exemples, des vidéos, etc. Le travail peut être subventionné, en partie ou totalement, les projets peuvent se réaliser par étapes.

La Fondation Radix se tient à disposition pour organiser des séances de présentation destinées à expliquer les aspects de sécurité, d'entretien, etc. A l'heure actuelle, des discussions sont en cours par rapport à l'avenir de l'UAPE, il faut garder en tête que l'endroit où elle se trouvera déterminera l'endroit où les aménagements devront se réaliser. Le Conseil de Direction de l'établissement a pris la décision qu'à partir de la rentrée 2024, la cour 1-6P sera devant le Pavillon primaire et à l'arrière du Collège de Château-d'Oex. Les élèves de 7^e à 11^e resteront devant les Collèges Henchoz et de Château-d'Oex, afin de tenter d'améliorer la surveillance par les enseignants, actuellement compliquée.

M. Berruex, au nom de la Commune de Château-d'Oex, remercie beaucoup Mmes Illanes et Mott pour les plans, qui sont exceptionnels et idéaux pour travailler. Finalement, c'est le Conseil communal qui fixe le budget de réalisation. La Commune de Château-d'Oex a prévu de rencontrer le GT, mais il serait presque envisageable de gagner une étape si c'était possible de faire d'une pierre deux coups et que la Fondation puisse être rencontrée au même moment. Une des exigences communales est que l'accès en hiver permette le déneigement par une machine.

Mme Ramel, présidente, a été contactée par l'une des enseignantes du Pavillon primaire, Mme Marie-Jeanne Bonzon, qui souhaitait vivement pouvoir être associée à la réflexion du GT. En effet, s'il a pu être question dans le passé de déplacer les bacs, les enseignantes actuelles ne le veulent plus. Elles relèvent que les bacs, même s'ils n'ont pas beaucoup d'allure, fonctionnent très bien. L'endroit où ils se trouvent actuellement est relié à la terre, les quatre potagers sont utilisés chaque jour par les enfants. Les enseignantes relèvent que ces bacs sont le fruit d'années de travail et ne veulent pas qu'on les enlève sans une garantie de remplacement par quelque chose d'au moins aussi efficace. Les enseignantes actuelles ne souhaitent pas non plus les cabanes en bois ou les toboggans, qui rendent la surveillance presque ingérable sur un site de 4 classes. En résumé, les utilisatrices aimeraient vivement être réintégrées dans la réflexion afin que de travailler ensemble et non individuellement. En ce qui concerne les jeux au sol, Mme Bonzon a également transmis la référence d'un artiste ayant travaillé dans la cour d'école de Nyon (Nicolas Bamert www.originalartiste.com).

Il est relevé que Mme Diane Cherix-Linder, enseignante actuelle d'OCOM durabilité, a également certaines idées pour l'espace devant la bibliothèque. Mme Mottier rappelle aux conseillers qu'une OCOM n'est pas forcément quelque chose de mis en place sur la durée. Les OCOMS changent, elles peuvent s'arrêter, cela dépend des élèves et des enseignants.

L'idée de « bancs d'amitié » est évoquée. Il s'agit d'un espace où l'enfant peut s'asseoir s'il se sent seul et cela permet aux autres d'aller vers lui et de sensibiliser les parents.

Léane apporte la voix des élèves et souligne que les petites barres au sol sont utilisées. Comme déjà évoqué lors du précédent Conseil, celles-ci ne doivent pas être retirées ou déplacées tant qu'il n'y a pas concrètement un projet de remplacement. Léane rappelle encore que les élèves aimeraient bien des tables pour pouvoir s'asseoir et pique-niquer à l'extérieur.

La nécessité de pouvoir avoir des endroits ombragés est à nouveau évoquée. Léane indique aussi que les élèves aimeraient mieux des objets que des peintures. La boîte à jeux a dû être abandonnée car le matériel qu'elle contenait était détruit ou volé régulièrement, mais peut-être que si certains objets étaient faits par les élèves, il y aurait plus de respect du matériel. La demande d'avoir des buts de foot revient régulièrement, ainsi que de savoir s'il est possible de poser des filets à l'arrière des bâtiments afin d'éviter que les ballons ne finissent sur les voies du train.

Chacun s'accorde à dire qu'il faut travailler ensemble, en impliquant toutes les personnes concernées, afin d'éviter la triangulation et de permettre d'avancer. Mme Ramel laisse les responsables du GT se mettre en rapport avec les enseignantes du Pavillon primaire et les remercie chaleureusement pour l'énorme travail déjà effectué.

5. Conseil des élèves : la parole à la présidente dont c'est la dernière séance avant les examens de fin de 11^e

Léane explique que les élèves ont l'impression que rien ne se passe, que tout est toujours en discussion sans que rien n'avance. Les conseillers confirment que les choses, à l'échelle d'un Conseil d'établissement, avancent lentement. Le point précédent ayant permis de régler beaucoup de questions, les conseillers estiment que Léane peut rapporter à ses collègues délégués, lors de la prochaine session du conseil des élèves, que cette fois-ci, beaucoup de choses sont en bonne voie. Ce serait bien qu'elle puisse leur indiquer qu'il s'agit vraiment d'un gros dossier, qui doit passer par de nombreux intermédiaires avant de pouvoir être réalisé concrètement.

6. Tour de table

Mme Mottier, directrice, lance un appel aux parents via le Conseil. En effet, le jeudi 27 juin prochain aura lieu la 2^e édition de la Fête des Ecoles et un appel est fait aux parents des élèves de 1P à 6P pour leur demander s'ils seraient disposés à venir donner un coup de main. Toutes les classes vont être réunies sur le site de Château-d'Oex ce jour-là, les âges seront mélangés, les enfants devront se déplacer entre le terrain de foot, le site de la Landi, la cour, etc. La fermeture de la rue du village a été demandée par l'établissement. Mme Charlotte Rossier, enseignante 4P, organise les stands. Il y aura un bal, uniquement pour les petits, organisé par le conseil des élèves. Toutes les idées sont bienvenues. Les membres du Conseil sont également cordialement invités, que ce soit à participer activement ou simplement comme visiteurs de la Fête, qui devrait se terminer aux alentours de 22h. La Direction et le comité de la Fête espèrent vraiment faire de cet événement une tradition. Mme Mottier confirme que l'UAPE et la Casbah s'impliqueront aussi volontiers dans le projet, ils sont très motivés à aider, il est déjà question que l'UAPE se charge de la réalisation de cocktails ce jour-là. Mme Mottier tient encore à remercier chaleureusement les conseillers pour leur implication dans les débats et pour la richesse des échanges tout au long de l'année scolaire. Ce n'est pas quelque chose qui va de soi partout et elle est consciente que c'est un grand succès d'avoir un Conseil d'établissement qui fonctionne bien ici au Pays-d'Enhaut.

Mme Mott aimerait, au nom de l'UAPE, remercier la Commune de Château-d'Oex qui autorise l'occupation de la salle sous la Grande Salle. Cela a réellement apporté une grande amélioration pour l'équipe en place et chacun en est très reconnaissant. La Commune a également fait repeindre le local, des étagères ont été commandées, le soutien est important et apprécié. Mme Mott tient également à relever l'excellente collaboration avec M. Mario Fernandes, le nouveau membre de l'équipe de conciergerie du Collège Henchoz.

Léane relève que malgré tous les petits problèmes, les élèves sont conscients qu'ils ont des cours et des bâtiments très agréables.

Mme Bourret fait part d'un point qui a fait l'objet d'une analyse approfondie du Comité de Direction de l'ASIPE. En effet, à la suite du changement d'horaires des transports publics, les horaires d'école avaient dû être adaptés. Il a été constaté que le temps de récréation était trop court. Les heures de début et de fin des cours doivent être réétudiés et une consultation du Conseil doit avoir lieu. Toutefois, le délai était trop court pour qu'un projet puisse être présenté à cette séance. L'idée générale est de commencer un petit plus tôt et finir un peu plus tard, en respectant les horaires des transports publics et le temps nécessaire aux récréations. L'ASIPE a également écrit au MOB pour signaler que la zone de la Tine était chaque année un peu plus pénalisée par les changements d'horaires. Il est demandé aux conseillers si une consultation par mail d'ici à la fin de l'année scolaire serait ok pour eux étant donné qu'il n'y aura pas de nouvelle séance avant la rentrée, ce qui est le cas. Tout le monde est favorable à une consultation par écrit.

Mme Ramel, présidente, donne des nouvelles concernant la mise à jour de la brochure des activités. Les lettres aux sociétés sont prêtes et vont être envoyées incessamment. Comme convenu, la réimpression se fera uniquement en cas de modifications drastiques, sinon elle sera réimprimée à l'intention des nouvelles familles, et les PDF modifiés sur les différents sites concernés.

Mme Martin, secrétaire, tient à remercier chaleureusement Léane qui a porté seule la représentation des élèves au Conseil durant cette année scolaire, avec beaucoup de motivation et de bonne volonté.

7. Date de la prochaine séance

Mercredi 18 septembre 2024 à 18h00 en salle de travail des élèves.

Le jour et l'heure seront rediscutés lors de cette prochaine séance afin de valider que c'est adéquat pour tout le monde, particulièrement les représentants des élèves.

Un passage sera fait par la Direction en début d'année scolaire, lors de la première séance du Conseil des élèves, pour rappeler à quoi s'engagent les élèves représentant leurs camarades au Conseil d'établissement.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente remercie chacun pour son implication et sa participation et lève la séance à 19h40 en souhaitant à chacun.e une excellente soirée.

Pour le Conseil d'Etablissement de
l'Etablissement primaire et secondaire
de Château-d'Oex - Pays-d'Enhaut



Estelle Martin
Secrétaire